

Commerce extérieur

Commerce Suisse – Japon en plein essor

Le 19 février 2009, la Suisse et le Japon ont signé un vaste accord de libre-échange. C'est l'occasion pour nous de nous pencher sur les vieilles relations commerciales entre ces deux pays partenaires. Par Matthias Pfammatter, Statistique, DGD.

Comme S.E. Monsieur l'Ambassadeur Ichiro Komatsu l'a soulevé dans son message de bienvenue: «Bien que le Japon et la Suisse soient géographiquement très éloignés l'un de l'autre, ces deux Etats présentent de nombreuses similitudes. Tous deux sont des pays montagneux de surface limitée qui doivent leur prospérité à la bonne formation et au labeur de leur population....»

En effet, une distance de 9700 km sépare Berne et Tokyo, et pourtant les populations de ces deux villes présentent de nombreux points communs: un sens aigu de la tradition, un profond désir de souveraineté, un penchant pour l'ordre public et la propreté ou encore une passion sans borne pour le chemin de fer. Les différences entre les deux Etats sont cependant tout aussi frappantes, notamment la taille de la population (7,6 millions en Suisse, 127,8 millions au Japon) et la densité de celle-ci (CH: 183,9 habitants/km²; JP: 336,9 habitants/km²). La liste des similitudes et des différences n'est évidemment pas exhaustive.

Les indicateurs Suisse-Japon montrent clairement que sur le plan économique, la Suisse ne joue pas dans la même ligue que le Japon. Sur la base du produit intérieur brut (PIB), ce dernier constitue la deuxième puissance économique mondiale alors que notre pays se hisse au 20^e rang. En matière de commerce mondial, le Japon est le 4^e plus grands pays importateur et exportateur. Quant à la Suisse, elle est le 20^e pays exportateur et le 23^e pays importateur. Le classement effectué sur la base du PIB par habitant est toutefois bien différent. La Suisse, au 6^e rang, y devance en effet largement le Japon (22^e).

Des relations commerciales vieilles de plusieurs décennies

Les deux Etats entretiennent des relations commerciales depuis de nombreuses décennies. Les plus anciens relevés ayant trait au commerce avec le Japon remontent d'ailleurs à 1899. Si l'on observe la période entre

1950 et 2008, l'échange bilatéral de marchandises a d'abord été modéré. En 1950, la Suisse a importé pour 25 millions de francs de marchandises du Japon et en a exporté pour 14 millions de francs. C'est surtout entre 1970 et 1990 que les échanges commerciaux ont connu une forte croissance. Durant cette période, la quantité des produits importés a souvent dépassé celle des produits exportés. Cependant, dès 1989, les tendances se sont inversées: alors que les importations depuis le Japon ont diminué jusqu'en 1996 avant d'évoluer en dents de scie, les exportations suisses vers ce pays ont fortement augmenté dès 1994. En 2008, les exportations ont franchi la barre des 7 milliards de francs tandis que les importations, avec 4,1 milliards de francs, ont tout juste atteint le niveau du début des années 90. Les relations commerciales avec le Japon se sont toutefois considérablement intensifiées, la proportion japonaise des importations et celle des exportations suisses étant passée respectivement de 0,6 % et 0,1 % en 1950 à 2,1 % et 3,3 % en 2008.

L'évolution plutôt modérée des importations est principalement due à l'externalisation de la production de firmes nippones établies dans des pays voisins tels que la Corée du sud, Taiwan ou la Chine. Il en a résulté une hausse des importations suisses depuis ces pays, qui exportent de plus en plus de produits de marque japonais (par ex. des appareils électroniques).

Un commerce aujourd'hui largement excédentaire

Les importations et les exportations évoluant différemment dès 1994, la balance commerciale de la Suisse avec le Japon a dès lors enregistré un solde positif sans cesse croissant. En 2008, l'excédent se montait ainsi à 2,9 milliards de francs.

Dans le domaine des importations, le Japon occupe le 11^e rang des plus importants partenaires commerciaux de la Suisse. En 2008, les métaux précieux et les

Quelques indicateurs Suisse – Japon

	CH	JP
Population, en millions d'habitant	7,6	127,8
Densité de la population, en nombre d'habitants par km ²	183,9	336,9
Produit intérieur brut (PIB), 2007 (estimation), en milliards de USD	426 (20 ^e rang)	4'302 (2 ^e rang)
PIB par habitant, 2007 (estimation), au cours actuel, en USD	56'032 (6 ^e rang)	36'668 (22 ^e rang)
Rang dans le commerce mondial (exportations)	20	4
Rang dans le commerce mondial (importations)	23	4

Source: FMI, propre représentation



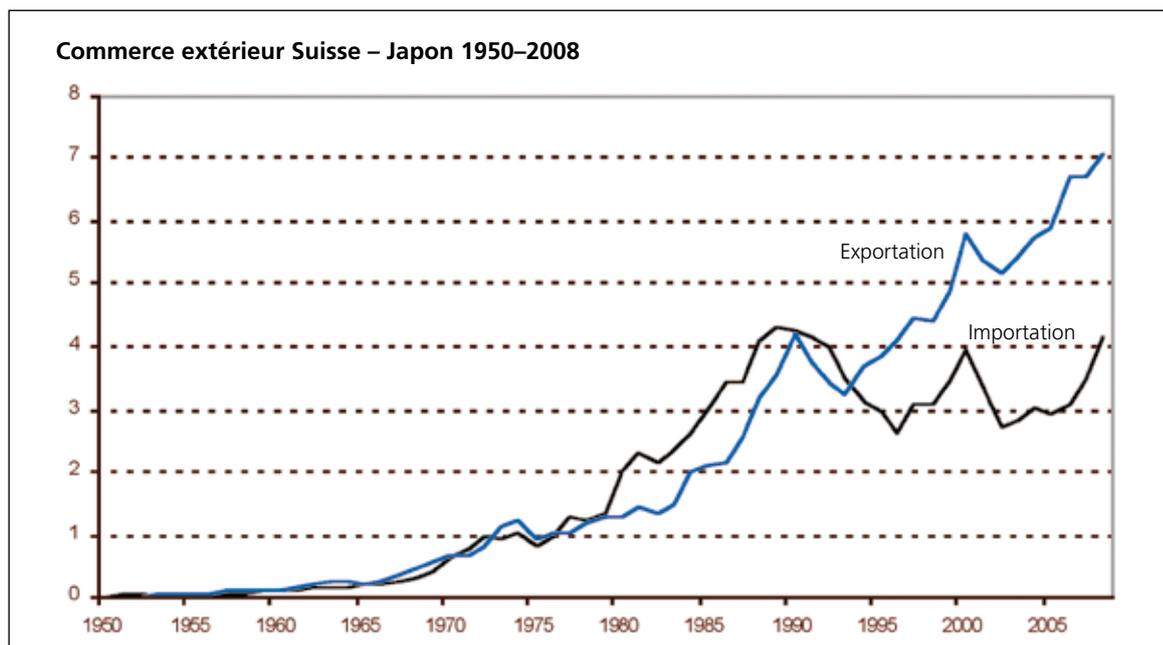
pierres gemmes constituaient la majeure partie des importations, suivis par les véhicules. Ces deux genres de marchandises représentaient plus de la moitié des biens importés du Japon. Les instruments de précision et la bijouterie ainsi que les produits chimiques et pharmaceutiques représentaient chacun environ un sixième de l'ensemble des importations.

Pour ce qui est des exportations, le Japon est le 7^e partenaire commercial de la Suisse. Comme à l'accoutumée, ce sont les produits chimiques et pharmaceutiques qui ont dominé en 2008, avec 43 % de l'ensemble des exportations vers ce pays. Plus d'un quart des marchandises exportées appartenaient au groupe « Instruments de précision et montres ».

Si l'on compare les genres de marchandises échangées, on constate que la majeure partie des échanges commerciaux concerne des biens de grande valeur et que les genres de produits importés sont pour la plupart identiques aux genres de produits exportés.

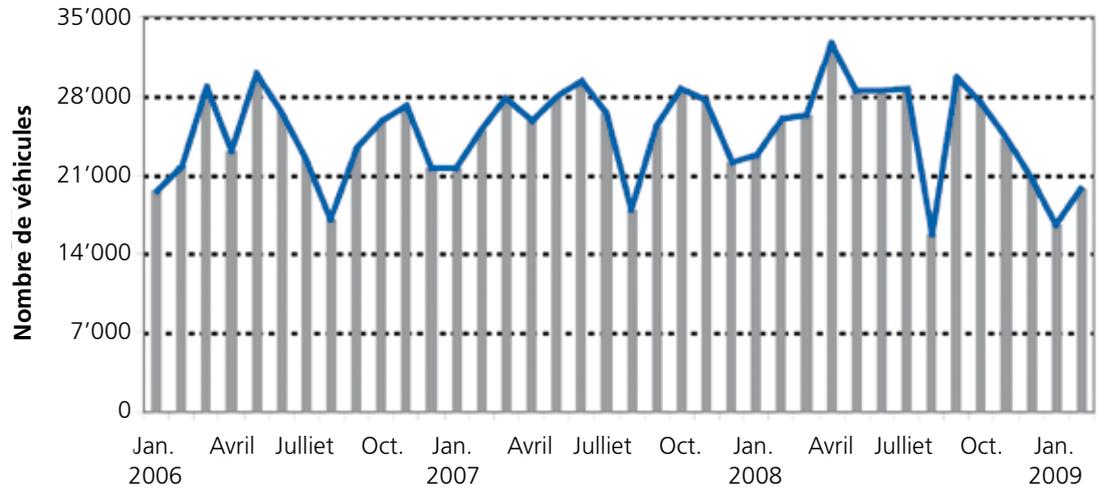
Pertes douanières faibles – un potentiel immense

Selon le SECO, l'accord de libre-échange avec le Japon n'entraînera pour la Suisse qu'une baisse des recettes douanières annuelles de 12 millions de francs, dont les deux tiers environ provenaient du domaine des véhicules. Cette perte doit être mise en parallèle avec la baisse des droits de douane de quelque 100 millions de francs dont bénéficieront les exportateurs suisses commerçant avec le Japon. L'accord de libre-échange apportera toutefois de nombreux avantages aux deux pays. En effet, le traité ne se contente pas de supprimer les droits de douane; comme son nom exact (accord de libre-échange et de partenariat économique) l'indique, il rapproche également les pays partenaires dans plusieurs secteurs économiques (voir article d'Arthur Müller dans Forum D. 2/2008).



En bref

Commerce extérieur: recul des importations de véhicules



Les importations mensuelles de voitures de tourisme enregistrées de janvier 2006 à février 2009 sont très irrégulières. Ainsi, pendant les mois de mars, avril, mai et juin, elles ont dépassé de 10 à 13 % le nombre de pièces mensuel moyen. En août, elles ont en revanche été inférieures de 27 % à la moyenne mensuelle. Le record a été établi en avril 2008, où 32'700 véhicules ont été importés. A cause de la crise économique, une tendance générale à la baisse

au niveau des importations de véhicules se fait toutefois sentir depuis septembre 2008. Ainsi, le nombre de véhicules importés en février 2009 a diminué de 24 % (-6200 pièces) par rapport au mois de février 2008. En comparaison du record d'avril 2008, ce sont 12'800 véhicules de moins qui ont été importés. *Matthias Pfammatter, division Statistique du commerce extérieur, DGD.*

Quatre nouveaux essayeurs-jurés

A la fin de l'année précédente, quatre personnes ont achevé la formation d'essayeur-juré. L'équipe de Forum D. tient à féliciter Séverine Fracheboud (AFD), Jürg Binkert (AFD), Thomas Facchin (AFD) et Thierry Benoît (Cendror Récupération SA, La Chaux-de-Fonds) pour l'obtention de leur diplôme.

Comprenez-vous le tarif?

Comment trouver la paire de chaussures idéale?

sw. Combien de fois avez-vous vécu la situation suivante? Vous entrez dans un magasin de chaussures, mais n'avez aucune idée du modèle que vous souhaitez acheter. Une vendeuse s'approche de vous et vous demande poliment: «Puis-je vous aider? Quel genre de chaussures cherchez-vous?»

Notre conseil: la prochaine fois, répondez lui en citant le texte du numéro 6401 du tarif douanier:

«J'aimerais des chaussures étanches à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique, dont le dessus n'a été ni réuni à la semelle extérieure par couture ou par des rivets, des clous, des vis, des tétons ou des dispositifs similaires, ni formé de différentes parties assemblées par ces mêmes procédés.»



La vendeuse saura alors à coup sûr quel modèle vous convient le mieux...